

12 juillet 2018

Des prestations innovantes en plaisance

Tout est bon pour redonner son dynamisme à un écosystème qui redoute un déclin dû à l'âge moyen toujours plus élevé des plaisanciers.

En même temps que le vieillissement des usagers des ports de plaisance s'accroît, de nouvelles stratégies se mettent en place afin de redynamiser l'activité nautique autour des pontons et d'attirer de nouveaux pratiquants. « Nous ne pouvons plus raisonner comme de simples parkings à bateaux, martèle Brieuc Morin, directeur de la Sellor, concessionnaire des ports de plaisance du pays de Lorient et secrétaire général de l'Association des ports de plaisance de Bretagne. Si les équipements qui bénéficient d'un accès facilité et d'un bassin de navigation attractif sont encore relativement préservés, nous devons anticiper et mieux accompagner les attentes de nos clients. »

Des plateformes sur internet

La tendance du « prêt à naviguer » s'impose lourdement, d'abord pour alléger les responsabilités de propriétaires vétérans qui n'ont plus la patience d'entretenir leur bateau, mais aussi pour lever les réticences des plus jeunes



Comme en témoigne l'émergence des habitats flottants Sealoft, la plaisance bretonne essaie de se réinventer.

qui n'ont plus le temps ou même la confiance nécessaire pour s'engager sur le long terme dans les loisirs nautiques.

Le modèle souvent pris en exemple est la politique d'investissements menée dans les stations alpines pour rendre accessible à tous et dès le plus jeune âge les plaisirs de la neige et du ski. La mer n'étant pas plus dangereuse

que la montagne, il n'existe pas de barrière psychologique à l'exercice d'un loisir nautique, à condition que les infrastructures et l'accompagnement soient appropriés.

Le catalogue des services ouverts aux plaisanciers ne cesse de s'étoffer à travers des plateformes dédiées qui se structurent via internet : location, navigation, convoyage, nettoyage, concier-

gerie. C'est dans cet esprit que la Sellor a lancé récemment le Breizh boat club. Le principe ? Un service clé en main pour naviguer sans contrainte sur une large variété de bateaux moyennant un abonnement à la carte allant de 100 à 500 euros par mois.

Bertrand TARDIVEAU

■ « Arzmaël » : un ancien remorqueur version croisière

Découvrir le littoral breton et ses îles à bord d'un vieux remorqueur militaire cinquantenaire long de 18 mètres et lourd de 60 tonnes. Ce concept, inauguré en début d'année après cinq ans de réflexion et de



travail et porté par Yannick Arz, jeune officier de la marine marchande, ne manque pas d'originalité. C'est probablement pourquoi il a convaincu un bon nombre de partenaires au-devant desquels la Sellor. Acheté 38 000 euros, le navire a été spécialement reconfiguré afin d'accueillir dans le meilleur confort neuf passagers sur des escales de charme ou des traversées dignes des meilleures aventures de Tintin.

■ Sealoft : la solution des plaisanciers sédentaires

« Un bateau de plaisance qui offre tout le confort d'une maison moderne », résume Bertrand L'Helgoualc'h, gérant de la société lorientaise Sealoft qui a inauguré fin mai, sur le port de Kernével à Larmor-Plage, le premier modèle d'un concept assez inédit en France de logement flottant. Un atout pour la Sellor, concessionnaire des ports de plaisance de Lorient, qui cherchait de nouvelles façons d'approcher les loisirs nautiques. Représentant un investissement d'environ 180 000 euros, l'embarcation offre une surface habitable de 48 m² avec deux chambres, séjour-cuisine et salle d'eau, ainsi que deux terrasses d'une surface totale de 30 m². Deux moteurs de 25 ch permettent à l'embarcation de se déplacer dans les eaux abritées.